

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que CNIA Assurance représentée par son Président Directeur Général M. Moulay Hafid Elalamy, a déclaré le 16 juillet 2007, avoir cédé sur le marché de blocs, le 6 juillet 2007, 20.000 actions Eqdom, au cours unitaire de 1.880,00 DH, franchissant à baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, CNIA Assurance détient 64.687 actions Eqdom, soit 3,87% du capital de ladite société.

**Contact CDVM :**

Tel : 037 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)